

Les Elus du CSE de l'Ecole Jeannine Manuel

Les Délégués syndicaux de l'Ecole Jeannine Manuel

**Mme VOLCOT Secrétaire Générale SPEP CFDT
Mme JOANNIC Déléguée Académique SNEC-CFTC
M. ROBIN, Secrétaire Académique SNEIP-CGT Paris
Mme BOLEA Secrétaire Générale SNOEP**

**M. Le Recteur de L'Académie de Paris
12 bd d'Indochine
75019 PARIS**

Envoi par lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Dépôt d'un préavis de grève à compter du mardi 7 décembre 2021

Paris, le 30 novembre 2021

Monsieur le Recteur de l'académie de Paris,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 les organisations, SNEC-CFTC, SPEP-CFDT, SNFOEP et CGT EP réunies en Intersyndicale au sein de l'Ecole Jeannine Manuel dépose un préavis de grève du 7 décembre 2021 au 16 décembre 2021.

Ce préavis couvre les différentes catégories de droit public et privé qui seraient amenées à décider la grève pour :

- L'échec des négociations entre la direction et les élus du CSE. Les élus et le personnel exigent l'arrêt immédiat des visites imposées par l'établissement alors que les enseignants sont agents de droit public.
- L'absence de concertation des équipes enseignantes lors de la mise en place de toute innovation ce qui est contraire au Code de l'Éducation (Article D314-2)
- L'absence de mise en place de prévention primaire concernant l'exposition aux Risques psycho-sociaux du personnel de l'École, malgré plusieurs rapports d'expertise soulignant ces manquements.
- La volonté de protéger les **droits** de l'enseignant, socle d'un métier exigeant qui engage et ne saurait être porté par de simples exécutants.

Ce mouvement est conditionné par l'ouverture d'un calendrier de négociations afin de rétablir des conditions de travail respectueuses de tous et l'arrêt des visites imposées.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur à l'assurance de notre parfaite considération.

Le Secrétaire du CSE au nom des élus : Signature des syndicats :